

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 5 novembre 2019

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck - VAURAZ Christophe - MEY Karine - CHEVALIER Jean-Pierre - KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - MATHON Christophe - RUET Raymond -**

Excusé(s) : - **DESSEIGNE Alain - PELLETIER Franck - LALLEMENT Annette (procuration à Ch. KOOMEN)**

Absent (s) :

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie - GUYOT Florence**

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE » :

Délibération pour signature de la convention 2019 entre la commune et l'agglo pour la mise à disposition de la salle de garderie pour le RAMI.

La **distribution des sacs jaunes pour le tri**, aura lieu en mairie, le **mercredi 11 décembre (17h30 à 19h30) et le samedi 15 décembre (9h à 11h30)**.

Le nombre de conseillers communautaires, à compter des prochaines élections municipales, sera de 60. La commune de SALLES-ARBUISSONNAS aura un conseiller délégué. La ville de VILLEFRANCHE en comptera 27.

Les travaux du réseau d'eau sur la « Route des Granges » auront lieu en décembre. A cette occasion sera changée et légèrement déplacée la borne incendie.

Approbation des rapports 2018 concernant l'eau, l'assainissement et les ordures ménagères.

Au niveau de la voirie, pas de travaux sur 2019 et 2020. En 2021, aura lieu la réfection de la route de la Voisinée.

TRAVAUX TOITURE EGLISE de SALLES :

Les travaux se poursuivent normalement, en fonction de la météo. 7 pierres de couverture (400 kg chacune) ont été taillées et seront installées, les 12 et 13 novembre, à l'aide d'une imposante grue. Accord du conseil pour effectuer le nettoyage des chéneaux du clocher, à l'aide d'une nacelle, par l'entreprise VOUILLON, pour un coût de 2 516,00 € HT (3 019 € TTC).

TRAVAUX ALLEES et PELOUSE CHAPITRE :

Compte tenu de l'abondance des pluies, la pelouse ne peut pas être semée dans l'immédiat. La réfection des allées est en cours. Les bancs existants ont été enlevés pour être sablés. Il est décidé de ne pas installer de fourreaux permanents dans le sol pour la fixation des panneaux d'affichage des élections.

TOITURE MAISON TOUR DES ARCHIVES :

L'entreprise CHEVROLAT doit intervenir en novembre et décembre. La convention avec la fondation du patrimoine pour le lancement d'une souscription concernant la réfection de cette toiture et de celles du cloître, sera signée le 6 novembre.

- Les personnes souhaitant faire un don peuvent le faire, par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine -.

EGLISE D'ARBUISSONNAS :

Nous avons constaté des taches d'humidité sur le mur extérieur, côté nord. Il semblerait que cette humidité provienne de remontées capillaires et d'une nappe phréatique située dans le sous-sol de l'église. Afin d'éradiquer ce problème, il est décidé de faire installer un boîtier spécifique qui évite les remontées capillaires, par la société AXEASSECHEMENT, pour un coût de 5 700 € TTC (9 voix pour, 1 abstention) Il sera également réalisé, le déplacement de la descente d'eau arrivant au pied du mur, vers un caniveau. Travaux réalisés par l'entreprise MILLET pour un coût de 1 596 € TTC.

LOCAL VOIRIE :

Suite à la sécheresse de cet été, des fissures sont apparues à la jonction des deux bâtiments (ancien bâtiment et nouveau bâtiment construit en 1998) Un expert a été missionné pour effectuer une étude du sous-sol. L'assurance n'intervenant pas compte tenu que notre commune n'a pas été reconnue en catastrophes naturelles.

PERSONNEL COMMUNAL :

La personne qui avait été retenue a refusé le poste. A ce jour, d'autres candidats ont été reçus mais le choix n'est pas arrêté.

Délibération pour signature de la convention avec le Centre de Gestion Publique pour la médecine du travail, à effet du 1^{er} janvier 2020 et pour une période de 3 ans.

INSCRIPTION MONUMENTS HISTORIQUES :

Mme le Maire informe le conseil, qu'au sujet de l'inscription de la mairie, au titre des monuments historiques, le recours administratif a été fait auprès du préfet de la région rhone-alpes-auvergne. Pas de réponse à ce jour.

FINANCES :

Le département nous attribue une subvention de 1400 € pour l'achat de panneaux, au titre des amendes de police.

REVISION LOYER PRE DU BREUIL :

Location à Mr RUET Laurent pour une superficie de 2ha53a6ca. Révision pour la période du 11 novembre 2019 au 10 novembre 2020, au prix de 351,00 €.

LA BENOITE :

Mme le Maire rappelle qu'un bail commercial, à effet du 1^{er} janvier 2020, sera signé avec l'exploitant. Cet acte sera signé devant notaire. Une délibération sera prise dans ce sens.

SINISTRE FUEL CHANAY :

En attente du rapport de l'expert, suite à la réunion, entre toutes les parties, du vendredi 4 octobre.

DOSSIERS NOTAIRE :

Terrain Cimetière Arbussonnas :

Signature de l'acte notarié pour l'achat du terrain situé à côté du parking, au GFA DE LACARELLE, le mercredi 27 novembre à 11h (surface de 1200 m², au prix de 0,83 €/m²).

Passage RAZON :

Délibération pour retrait du passage à talon, donnant sur la propriété RAZON, dans l'allée des écoles. Cette demande ayant été faite par Mme RAZON, les frais de notaire seront à sa charge. Ce passage sera autorisé aux véhicules.

Propriété BOSGIRAUD :

Délibération pour régularisation de limite commune-BOSGIRAUD, « Chemin de la Côte ». Afin de délimiter exactement les limites de propriété vers le galotrope « Rue du Chapitre », entre la commune et Mr BOSGIRAUD, le passage d'un géomètre sera nécessaire.

BULLETIN MUNICIPAL :

Les articles sont presque tous arrivés. Devis d'un montant de 3 030,50 € TTC, de l'entreprise ROUGE ET VERT COMMUNICATION, pour un bulletin de 36 pages, 450 exemplaires. La distribution est prévue pour la fin décembre.

SPECTACLE NOEL ENFANTS :

Le spectacle de Noël « Un Tour du Monde pour le Père Noël » se déroulera le samedi 7 décembre à 18h à la salle du Breuil.

Le coût de ce spectacle s'élève à la somme de 950 €. Le prix d'entrée est fixé à 6 € (enfants et adultes). Délibération pour création d'une régie temporaire de recettes.

NOEL DES ANCIENS :

Le repas se déroulera à LA BENOITE, le vendredi 6 décembre (12h). Les personnes ne venant pas au repas se verront remettre un colis courant décembre. Sur la commune, 75 personnes ont plus de 70 ans (40 femmes et 35 hommes).

ANIMATIONS ETE 2020 :

Samedi 13 juin :

Accord pour le concert donné par les élèves de l'école de RIVOLET. Mise à disposition de la salle du Breuil, au tarif « Associations de la commune » (130 €). Location payante même si le spectacle se déroule en extérieur. Pour le concert en soirée, avec le groupe « Les Fourmis dans les Mains », refus du conseil de prendre en charge le coût de 800 € (3 oui- 6 non – 1 abstention). Le conseil précise qu'il n'est pas du tout opposé à un tel spectacle mais estime que c'est à l'association du Sou des Ecoles de RIVOLET et non à notre commune de supporter le coût financier.

Samedi 20 juin :

Spectacle avec les enfants des écoles de SALLES-ARBUISSONNAS, le conservatoire de musique de VILLEFRANCHE et le musée sur le thème de la musique médiévale.

Vendredi 3 juillet (ou peut-être fin juin) :

Rosé Nuits d'été. La date reste à confirmer.

Festival de la Bande dessinée :

Une demande a été faite pour que soit organisée sur un week-end, à SALLES, le festival de la bande dessinée, fin juin 2020. Le conseil refuse cette demande, compte tenu qu'il y a déjà beaucoup d'animations à cette période sur la commune et qu'il faudra tout gérer.

OPERATION « BUS DES ANGES » :

Le réseau de transport Libellule-Sytral, en collaboration avec les Restos du Cœur renouvelle l'opération de collecte des jouets pour Noël. Vous pouvez déposer vos jeux et jouets, dans toutes les mairies de l'agglomération, au siège de l'agglomération à VILLEFRANCHE et à la gare de VILLEFRANCHE, **du 12 au 30 novembre 2019.**

QUESTIONS DIVERSES :

Label Pays d'Art et d'Histoire : Le lundi 14 octobre a été signé la convention du label pays d'art et d'histoire à VILLEFRANCHE.

Travaux « Rue de la Treille » : Rencontre le mardi 8 octobre entre Mr SEVE, les services de l'agglomération, les entreprises et la commune. Mr SEVE estimant que son mur présente de nombreuses fissures suite aux travaux. Un constat d'huissier ayant été effectué avant les travaux, il s'avère que ces travaux ne sont pas responsables de l'état dégradé de son mur.

AMASIE (Aide à domicile) : Cette association, ayant pour but l'aide à la personne, recherche des salariés.

Extincteurs : La révision annuelle de l'ensemble des extincteurs (32) des bâtiments communaux a eu lieu le mercredi 16 octobre.

Festival des nouvelles voix : Du lundi 18 novembre au samedi 23 novembre, à VILLEFRANCHE.

PCAET (Plan Climat Air Energie Territoriale) : Consultation publique du 28 octobre au 29 novembre 2019.

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 3 décembre 2019 à 19h

Mardi 7 janvier 2020

Mardi 11 février 2020

Mardi 3 mars 2020

